

TRIBUNE Socialiste

**Et si
on parlait
de la
... "notion
de censure" ?**

Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié

Une pierre...



...dans son jardin ?

*Aux Amériques, de Gaulle a fait, entre autres,
son numéro de général-laboureur. Ah ! mais...
(voir en page 3)*

“ LEUR ” OPPOSITION

par **Robert VERDIER**

LES assemblées vraiment soucieuses de jouer leur rôle, qui est d'exercer le contrôle des représentants du peuple sur les actes de l'exécutif, auraient bien des questions à poser au cours de la session qui va s'ouvrir.

Quel usage le gouvernement a-t-il fait des pleins pouvoirs que l'Assemblée Nationale et le Sénat lui ont si facilement accordés au mois de février ?

Les manifestations d'arbitraire à l'égard de la presse et les saisies de journaux vont-elles se multiplier ? Pour quelles raisons cherche-t-on à modifier le statut de l'A.F.P. ?

Qu'est-il résulté des entretiens de Gaulle-Khrouchchev ? Comment se présente la conférence « au sommet » ? Quelle y sera la politique défendue au nom des Français ? Où en sont les débats sur le désarmement ?

Pourquoi le Président de la République, après avoir proclamé pendant son voyage en Languedoc que la paix était en vue, a-t-il annoncé peu après, au cours de sa « tournée des popotes », que l'armée et la France devaient se préparer à une guerre longue ?

Lisez ce que la presse nous annonce des projets d'u gouvernement et des intentions des groupes : aucune de ces questions (et notre liste ne prétend pas être complète) ne se trouve mentionnée.

Au cours des semaines qui viennent de s'écouler, nous avons entendu des leaders du M.R.P., des Radicaux, des Indépendants, de la S.F.I.O., se plaindre que le pouvoir exécutif malmenait de plus en plus les assemblées et se conduisait comme s'il voulait réduire encore davantage les faibles pouvoirs qui leur ont été concédés par la Constitution de 1958.

L'OCCASION leur est offerte de manifester leur mécontentement d'une autre manière que par des jérémiades de discours dominicaux : le Parlement va siéger en session ordinaire pendant quelques semaines. Or deux grands débats seulement sont annoncés.

L'un portera sur les problèmes agricoles. Ce sera, paraît-il, le plus difficile pour le gouvernement. Mais même celui-là ne sera qu'une simple comédie. Le Premier Ministre a déjà fait savoir qu'il userait largement de son droit de repousser bon nombre d'amendements. Il se bornera, avec la complicité de la plupart des élus d'ailleurs, à consentir quelques concessions sur les problèmes de prix, les seuls qui intéressent la grande propriété, peu disposée à réclamer de profondes réformes de structure dans l'agriculture française.

L'autre débat portera sur la motion de censure déposée en commun par les Radicaux et la S.F.I.O. Assisterons-nous alors à une offensive sérieuse, animée d'une sincère volonté de provoquer des changements importants ? C'est fort improbable.

Les rédacteurs de la motion ont pris soin de ne parler dans leur texte ni de l'Algérie, ni de la laïcité, ni des atteintes aux libertés. Ils ne s'en prennent qu'au refus du général de Gaulle d'ouvrir une session extraordinaire demandée au mois de mars par la majorité des députés. Ils jouent l'indignation et dénoncent une « violation de la constitution ».

C'est dire qu'ils se sont efforcés de conserver au débat un caractère purement formel et juridique, alors qu'il aurait dû revêtir un caractère politique et constituer une attaque non point seulement contre le Premier Ministre, impuissant bouc émissaire, ou contre une seule décision du Président de la République, mais contre l'orientation générale et la nature même du nouveau régime.

LES néophytes de l'opposition se gardent bien de donner ce tour à leurs assauts. Ils ne le veulent pas. Ils ne le peuvent pas. Car ils sont eux-mêmes responsables des maux qu'ils dénoncent, au même titre que ceux qu'ils combattent ou feignent de combattre aujourd'hui. N'ont-ils pas accepté, en même temps que le texte de la Constitution, les procédures par lesquelles celle-ci a été préparée et votée ? N'ont-ils pas couvert, par leur vote du 1er juin 1958, par leur « oui » au referendum, les conditions dans lesquelles le nouveau régime s'est installé ? Ne se sont-ils pas refusés à reconnaître que le caractère plébiscitaire du vote du 28 septembre 1958 instituait le pouvoir personnel ?

N'ayant partagé aucune de ces responsabilités et nous étant placés dès le début dans une attitude d'opposition de principe au régime, nous laisserons à d'autres, à M. Duchet, à M. Simonnet, à M. Mollet ou à M. Gaillard, les surprises attristées et les mines défaits. Pas plus aujourd'hui que hier nous n'entrerons dans le jeu et feindrons de croire que les assauts parlementaires contre M. Debré soient autre chose que des escarmouches sans grande portée. C'est vers l'opinion, mécontente et inquiète, et d'ailleurs peu intéressée à ces débats que nous devons nous tourner, pour lui faire prendre conscience des dangers qui menacent de plus en plus les libertés, des risques de prolongation de la guerre d'Algérie, de l'impuissance des institutions représentatives pour assurer la défense des intérêts des masses populaires dans le cadre du régime actuel.

1^{er} MAI 1960

Sans défilé spectaculaire comme après la Libération, sans manifestation de lutte comme autrefois, le 1^{er} Mai 1960 est cependant marqué par une montée des luttes ouvrières. Surtout la convergence des positions des grandes organisations ouvrières sur les problèmes essentiels pour la vie de notre pays permet d'escompter une action unie des travailleurs pour mettre fin à la guerre, pour restaurer et élargir la démocratie et les conquêtes sociales.

Le Congrès du S.N.E.S. s'était déjà récemment prononcé pour un rassemblement des forces qui luttent pour la paix en Algérie. Le Bureau de la C.G.T. avait dans sa dernière réunion pris position dans le même sens.

Le Comité national de la C.F.T.C. et l'union des syndicats F.O. de la Région parisienne rendent publiques à la veille du 1^{er} Mai leurs positions en rappelant l'un et l'autre la grève du 1^{er} février. L'U.D.F.O. de la région parisienne « rappelle que la grève du 1^{er} février 1960 a montré la volonté des travailleurs de briser les obstacles s'opposant au rétablissement de la paix en Algérie, déclare que la poursuite de la pacification et les équivoques qui entourent la politique d'autodétermination définie par le Président de la République retardent l'heure de la paix et appelle ses syndicats à organiser l'action la plus large... »

Le Comité national de la C.F.T.C. de son côté avance des propositions précises en s'affirmant « convaincu que de larges couches de l'opinion publique peuvent être appelées à manifester leur volonté de mettre fin à la guerre, de restaurer la démocratie et d'assurer la reprise du progrès social. Il mandate le bureau confédéral pour provoquer rapidement toutes les rencontres nécessaires avec les organisations démocratiques afin de faire naître et se développer un mouvement d'opinion suffisamment large, puissant et dynamique pour amener les formations politiques à unir leurs forces ».

Cette convergence doit permettre rapidement la constitution d'un véritable front des syndicats et des organisations et partis pour mettre fin à la guerre d'Algérie.

- **A PROPOS DES SAISIÉS** (p. 2)
- **LE CONGRÈS YUGOSLAVE** (p. 3)
- **LA VIE DU PARTI** (p. 6)
- **LES RISQUES D'UN AUTRE SAKHIET** (p. 8)

LA CAMPAGNE DU C.N.A.L.

Le Comité National d'Action Laïque (C.N.A.L.) avait réuni dimanche ses délégués départementaux pour donner le bilan de la campagne de défense laïque et fixer les prochains objectifs de cette bataille.

Les organisations et partis qui ont apporté leur soutien au C.N.A.L. avaient été invités à envoyer des observateurs. Le P.S.U. était représenté par Edouard Depreux, Gilles Martinet, Jean Poperen, Robert Verdier et Jean Verhac.

Les rapports de Jean Cornec et de Denis Forestier ont établi le remarquable succès déjà obtenu par la pétition organisée par le C.N.A.L.

Celle-ci sera poursuivie jusqu'au 29 mai. L'effort doit maintenant porter surtout sur les grandes villes. La clôture de cette campagne sera marquée par des réunions locales et départementales, enfin par un grand rassemblement national à Paris, le 19 juin.

Il va de soi que la bataille pour la défense laïque devra être rigoureusement poursuivie après la clôture de la pétition.

Les organisations et les partis devront veiller à l'action qui peut être entreprise dans le cadre des conseils municipaux. Ils organiseront le boycott des commissions de conciliation prévues par la loi Debré. Le régime et ses partisans doivent seuls porter la responsabilité de l'application de cette loi.

Selon certaines informations, un crédit de 15 milliards aurait été prévu pour le « collectif » du dernier trimestre de l'année 1960, c'est-à-dire le premier trimestre de l'année scolaire 1960-61. Cela signifie que l'application de la loi Debré coûterait en année pleine au moins 60 milliards.

Le P.S.U. demande à tous ses militants de s'engager dans la bataille de défense laïque et d'apporter tout leur soutien au C.N.A.L.

A propos du congrès du S.N.E.S.

A la suite de l'article intitulé « Le Congrès du S.N.E.S. » que nous avons publié dans le n° 3 de Tribune Socialiste, et qui contenait des inexactitudes, nous avons reçu un certain nombre de précisions.

MM. Letonturier et Leduc, respectivement secrétaire général et secrétaire adjoint, de la Section Académique (S3) de Paris, nous ont, en particulier écrit :

Nous publions leurs lettres ci-dessous :

Cher camarade,
Vous permettrez, je l'espère, à un responsable syndical, le Secrétaire Général de la Section Académique (S3) de Paris du S.N.E.S. de relever dans le n° 3 de Tribune Socialiste un certain nombre d'informations fantaisistes et d'erreurs pour le moins surprenantes.

1°) RUFF n'a jamais été en 59-60 secrétaire de ce que vous appelez la « Fédé » de la R.P. » du S.N.E.S., c'est-à-dire le S3 de Paris ; le Secrétaire c'était moi et j'ai été réélu.

2°) Il y a eu cette année, après les élections à la C.A. partage des responsabilités entre les élus de la liste autonome (dont je suis) et ceux de la liste Unité pour une Action Efficace, et je précise bien qu'il s'agit des élus des deux tendances dans leur ensemble, de tous les élus « pro-croétistes » et de tous les élus autonomes.

3°) Notre camarade LEDUC a été élu Secrétaire Général adjoint comme membre de la liste Unité pour une Action Efficace, de même que notre camarade GIRAULT, comme membre de la liste autonome. Les voix qui se sont portées contre eux proviennent de camarades qui ne sont, noirement, pas « Staliniens ».

4°) RUFF et RUDIGOZ n'ont pas présenté au Congrès une déclaration de tendance commune, mais bien deux déclarations, créant deux tendances, contrairement aux bruits qui ont circulé dans le Congrès et ont sans doute été imprudemment recueillis.

L.-P. LETONTURIER.

Monsieur,
Je relève dans le n° 3 de « Tribune Socialiste », dans un article intitulé « Le Congrès du S.N.E.S. » un certain nombre d'inexactitudes me concernant.

1°) Je n'ai pas été porté au secrétariat de la Fédération, mais élu se-

Le baillon

DANS la même journée, la police du gouvernement de la République a saisi deux journaux et deux livres. Le tout, au lendemain d'un communiqué du ministre de l'Information assurant que « les saisies auraient désormais un caractère exceptionnel ». C'est un record. Et il faut remonter à la nuit des temps, c'est-à-dire aux temps où régnait la nuit, pour retrouver de telles mesures.

Leur arbitraire ne le cède qu'à leur maladresse. Car quel retentissement ces saisies donnent aux informations et aux pensées pourchassées ! Avec quelle ampleur celles-ci se répandent alors, sous le manteau et dans les pays voisins !

A une époque où les citoyens et les parlementaires défendaient les libertés, c'est-à-dire sous le règne de Charles X, ces mesures auraient fait scandale. Et c'est pour le coup que Casimir-Périer se serait écrié : « L'imprimerie est supprimée en France au profit de la Belgique. »

Sous le règne de Charles XI, on ne se frappe pas autant. Ne parlons pas de l'opinion ; elle est loin d'être sortie de sa léthargie. Ne parlons pas du Parlement ; il n'y en a pratiquement plus ; et si la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen sert toujours de préambule à la Constitution, les députés ne sont pas en mesure de s'opposer à ses violations répétées. Mais la grande presse ? Ne voit-elle pas le danger pour elle ? Si la radio et la télévision ne lui enlèvent pas plus de clients, c'est parce que, dans l'esprit du public, les journaux échappent à ce travail de bourrage de crânes ou de lavage de cerveaux que pratique sur les ondes ce ministère nommé, par antithèse sans doute, de l'Informa-

tion. Mais le jour où les lecteurs s'apercevront que les journaux ne tiennent, eux aussi, pour vérités que celles du gouvernement, de la

COMMUNIQUÉ

Le Bureau national du P.S.U. communique :

La saisie des numéros de « L'Express » et de « France-Observateur » marque une nouvelle étape vers l'adoption par le régime de méthodes de plus en plus autoritaires.

Les deux journaux faisaient état d'informations qui avaient déjà été évoquées par de nombreux journaux. Il s'agit donc d'une mesure d'intimidation visant les deux principaux hebdomadaires de la gauche française et, à travers eux, tous ceux qui luttent pour le rétablissement de la paix en Algérie.

Le P.S.U. demande à toutes les organisations ouvrières et démocratiques, et tous les syndicats, de mobiliser l'opinion en vue de la défense de cette liberté essentielle qu'est la liberté de la presse.

police et des autorités militaires, alors ils seront encore moins nombreux à acheter leur quotidien.

MAIS que peut faire cette grande presse, dira-t-on ? Eh bien, au lieu de se borner à des protestations imprimées dans les caractères et aux emplacements réservés aux chiens écrasés et qui, du même coup, prennent l'importance d'un jappement, elle pourrait pratiquer le boycott des princes qui nous gouvernent.

Comme rien d'utile n'a été fait, le résultat ne s'est pas fait attendre et l'arbitraire s'est encore accru.

L'Express et France-Observateur ont été saisis pour des articles relatifs au problème des désertions et aux causes de celles-ci. C'est déjà Rivarol qui disait : « En France, on laisse en repos ceux qui mettent le feu et on persécute ceux qui sonnent le tocsin. »

Mais, comme on le sait, les articles des deux journaux d'opposition n'étaient rien auprès d'un article paru quelques jours plus tôt dans Paris-Press, journal gouvernemental, lequel n'a pas été saisi.

QUAND on s'est aperçu de ce que ce rapprochement avait de fâcheux, alors on a pensé réparer la bévue, et, faute de pouvoir encore saisir le journal, on a arrêté le journaliste.

Motif ? Il a rencontré un homme recherché par la police sans le dénoncer. Est-ce que, dans l'état actuel du journalisme, de telles rencontres ne sont pas monnaie courante ? Et Le Monde en a rappelé qui n'ont déterminé aucun mandat de dépôt.

Peu importe. Et il ne reste plus qu'à attendre un communiqué rassurant de M. le ministre de la Conformation déclarant que les arrestations de journalistes demeureront exceptionnelles.

Pauvre ministre qui, après avoir saisi l'Express et France-Observateur sans saisir Paris-Press, diffuse un communiqué révélant aux millions de Français qui l'ignoraient encore, le contenu des articles interdits !

Décidément, sa lourdeur ne le cède qu'à sa légèreté.

crétaire-adjoint de la Section Académique de Paris.

2°) Mon élection a été assurée, ainsi que celle du Secrétaire Général L.-P. LETONTURIER par l'unanimité des représentants de la tendance autonome et de la tendance « Unité pour une Action Efficace ».

V. LEDUC.

NON AUX CAMPS

Il s'agit des camps d'assignation à résidence surveillée. Il en existe quatre. En outre, il y a un camp de triage à Vincennes. Y sont internés administrativement des Nord-Africains tenus pour suspects.

Cette mesure arbitraire constitue à la fois une entorse à la justice en ce qui concerne ces hommes et une menace contre la liberté en ce qui nous concerne nous-mêmes.

Depuis le 10 avril, 30 hommes demandent à partager le sort des suspects et sont entrés dans la désobéissance civile afin d'obtenir leur internement. Ils veulent ainsi souligner le scandale et le rendre insupportable aux consciences françaises afin qu'il cesse.

Pour soutenir cette action ou simplement pour protester contre l'arbitraire des internements administratifs, l'ACTION CIVIQUE NON VIOLENTE invite à une marche silencieuse, le 30 avril devant le centre de triage de Vincennes, ceux et celles qui comprennent l'importance et la gravité de cette action et qui sont prêts à s'engager dans la ferme résolution de ne pas répondre à un ordre de dispersion, de garder un silence absolu même en cas d'éventuelles injures ou provocations et d'exprimer ainsi leur protestation dans la dignité et la discipline.

Le rendez-vous est fixé le 30 avril à 16 h. au métro Château de Vincennes (sortie opposée à celle des autobus).

A l'appel de l'Action Civique Non Violente ont répondu : Robert Barrat, Mme Bruhnes Delamarre, Jean-Marie Domenach, Camille Drevet, Louis Fournier, Gisèle Halimi, Lanza del Vasto, Père Lelong, Jacques Madaule, Gabriel Marcel, Louis-Martin Chauffier, Henri Marrou, M^e Emmanuel Mounier, Louis Massignon, Théodore Monod, Jacques Nantet, Maurice Pagat, Daniel Parker, Odette du Puitsgaudeau, R. P. Régamey, Paul Ricœur, Laurent Schwartz, Claude Tresmontant, Pasteur André Trocmé, Pierre Vidal-Naquet, Pasteur Voget, M^e A.-P. Vienot.

SUSPECTE SOLLICITUDE...

PARTIE intégrante du dispositif conçu par le gouvernement pour disloquer l'Ecole publique française, les projets relatifs à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles viennent d'être rejetés par le Conseil supérieur de l'Education nationale. Il va de soi que le dit gouvernement passera outre à ces avis négatifs, ainsi qu'il vient de le faire pour les décrets d'application de sa loi du 31 décembre. Il n'était pas moins nécessaire — et salutaire — qu'il subit ce second échec : nos actions futures pour la restauration de l'Université prendront appui et autorité là-dessus.

Les raisons alléguées par la haute instance sont de deux ordres : en premier lieu les projets consacrent le dessaisissement du ministère de l'Education Nationale pour tout ce qui concerne la formation technique rurale ; en second lieu ils font à l'enseignement confessionnel la part du lion.

On peut naturellement objecter, et l'on ne manquera pas de le faire, qu'il y a lieu de considérer les faits comme ils sont, c'est-à-dire constater au départ que le ministère de l'Education nationale est en ce domaine largement défaillant, dépourvu des moyens et du personnel nécessaires et que l'on confie, en bonne logique, au ministère de l'Agriculture, le soin de remplir une mission jusqu'ici délaissée. Oui, voilà ce que l'on soutiendra en tout milieu réactionnaire, avec une apparence de raison.

Un gage d'espoir

La mise au point, le rétablissement de la vérité sont, hélas des plus faciles. C'est d'abord une vérité générale qu'un certain nombre de départements ministériels, dont l'Agriculture, ont en permanence cherché, sous couleur d'efficacité, bien sûr, à s'emparer de tel secteur, à garder pour soi telle portion de l'activité qui est par vocation, par compétence première celle de l'Education nationale. C'est ensuite une autre vérité, dont tous les débats budgétaires de la IV^e République portent témoignage, que les partis de droite — M.R.P., Indépendants et autres — hostiles à l'Ecole publique ont refusé toujours les crédits demandés par la rue de Grenelle pour assurer à l'égal des autres enseignements, l'extension de l'enseignement agricole. Chaque fois qu'il était question, par exemple, d'accroître

le nombre des instituteurs itinérants agricoles dont par ailleurs ils louaient le zèle, ces messieurs votaient contre parce qu'ils entendaient que cet enseignement demeurât chétif et hors d'atteinte. L'actuel projet comble leurs vœux.

Une fois de plus, force nous est de stigmatiser le comportement des princes en place : l'Education nationale démantelée, mise en pièces, tel secteur après tel autre offert aux appétits débridés, ce saccage s'accomplit sous nos yeux, au nom de la « réforme », de la « modernisation », de la « démocratisation » qu'ils disent accomplir.

Le monde rural sera-t-il dupe ? On peut le redouter ; on doit prendre l'exacte mesure d'un tel risque. Mais le succès de la pétition pour l'Ecole laïque remporté à travers les provinces constitue dès à présent un gage d'espoir : que la duperie ne pourra se perpétuer — à supposer que, dans un premier temps, la sollicitude suspecte du pouvoir fasse illusion.

Jean BINOT

Le prochain numéro des CAHIERS DE LA REPUBLIQUE comprendra le début d'une étude de G. Servet sur le socialisme et la civilisation industrielle, une analyse des discussions du parti travailliste, ainsi que la suite du dossier « L'Agriculture, cette inconnue... » : Propositions - Propriété et exploitation.

Pour être certain de l'avoir dès sa parution, commandez-le en envoyant 3,50 NF aux « Cahiers de la République », 8, rue Henner. C.C.P. 13.693-09.

Poursuivant son information sur l'équipement communal, « CORRESPONDANCE MUNICIPALE » vous présente, avec son n° 5, une série de documents sur la voirie et les réseaux divers.

Vous y trouverez ce qu'il faut savoir sur : le domaine public et le domaine privé ; l'acquisition des terrains ; l'assainissement ; la voirie ; l'adduction d'eau ; l'équipement des réseaux gaz et électrique ; l'équipement rural.

Sous forme de fiches pratiques, classées, ce bulletin peut rendre service à tous ceux qui mènent une action locale.

Prix du numéro : 1 NF. Abonnement annuel : 10 NF.

C.C.P. 10.234-71 Paris. P. Fresson, 21, rue de la Montagne-Pavée, Savigny-sur-Orge (S.-et-O.).

Numéros déjà parus : sur l'équipement scolaire (en réédition), les œuvres péri et post scolaire, le logement, et un numéro spécial (prix 2 NF) sur la méthode d'enquête pour la connaissance d'une ville ou d'une région.

LE CONGRÈS YOUGOSLAVE

Du 18 au 21 avril s'est tenu à Belgrade le V^e Congrès de l'Alliance Socialiste des Peuples travailleurs de Yougoslavie. Notre camarade Claude Bourdet y a pris la parole au nom du P.S.U.. Tribune Socialiste vous présente le texte de son allocution.

Je suis heureux de vous apporter le salut du Parti Socialiste Unifié de France : un parti nouveau, fondé récemment par la réunion de mouvements qui luttaient séparément depuis plusieurs années pour un véritable socialisme.

Notre solidarité avec la Yougoslavie ne date pas d'aujourd'hui, et c'est pour moi une joie véritable de constater par l'aspect des villes et des campagnes comme par les chiffres de la production que les prévisions favorables que j'ai publiées en 1949 n'ont pas été démenties.

Est-ce à dire que nous, partisans de la démocratie socialiste en Occident, n'avons, avec nos camarades yougoslaves, aucun désaccord ? Evidemment pas : nous en avons eu, au cours des dix dernières années, à certains moments, par exemple en matière de politique internationale. D'autre part, nous ne pensons pas que le modèle politique du socialisme yougoslave convienne pour un pays économiquement avancé comme la France — où nous pensons, par exemple, que le jeu de plusieurs forces socialistes sera le meilleur moyen de déceler et de résoudre les contradictions et d'éviter le développement de la bureaucratie.

Son propre destin

Mais ce sont là des aspects mineurs à côté de notre profond intérêt pour votre expérience, laquelle comporte en effet, pour les pays d'Occident, des enseignements précieux. L'existence, dans nos pays, de larges couches de petits proprié-

res paysans, de salariés du secteur tertiaire et d'ouvriers aisés, etc., rend sans valeur le schéma classique par lequel une minorité consciente impose sa volonté, à la faveur d'une crise du capitalisme, aux masses non politisées qu'elle fera ensuite progresser. Il s'agit au contraire pour nous, de persuader vraiment la majorité, que ce soit pour l'entraîner dans la voie légale ou dans la voie révolutionnaire, suivant les circonstances.

Or, cette majorité voit trop souvent dans le socialisme, soit une étiquette sans contenu, compatible avec tous les reniements, soit un système totalitaire remplaçant simplement la bourgeoisie par une caste d'Etat. Il est donc essentiel de démontrer au peuple que le socialisme, c'est d'abord et surtout la possibilité pour chacun de prendre en main son propre destin. C'est ici que l'expérience yougoslave nous intéresse prodigieusement.

Pour un autre domaine, celui de la politique internationale, nous sommes depuis de longues années partisans, comme vous, de ce qu'on a appelé le « neutralisme actif », « coexistence positive », etc., et nous soutenons comme vous la lutte des peuples colonisés pour leur indépendance. Nous vous sommes reconnaissants de mener cette politique sans concession tactique — ce qui est d'ailleurs la meilleure des tactiques. Imaginons, en effet, que vous fassiez des concessions sur la lutte anticoloniale dans l'espoir, par exemple, de vous rapprocher du Gouvernement français et d'entraîner ainsi ce gouvernement à faire une politique internationale différente en Europe : ce serait peine perdue, car la politique étrangère de la France est ligotée par les liens que les guerres coloniales ont contribué à forger depuis 1946, et qui l'ont fait dépendre, hier des Etats-Unis, aujourd'hui, en plus de l'Allemagne de l'Ouest.

La meilleure manière de combattre les tendances dangereuses de la poli-



Claude Bourdet serrant la main de Tito.

tique étrangère française actuelle, ce n'est pas de chercher à passer des compromis et des marchés avec elle — c'est de travailler pour imposer la paix en Algérie et libérer les Français des conséquences de leur propre impérialisme.

Imposer la paix

Ce serait déjà là une des raisons pour lesquelles la gauche française dans sa grande majorité, ne pourrait qu'approuver le soutien de la révolution algérienne par la Yougoslavie socialiste. Mais surtout — (outre que nous préférons, nous, socialistes et démocrates français, voir les Algériens se rapprocher de vous plutôt que de s'inféoder à un des blocs mondiaux) — nous pensons, n'en déplaise à un des orateurs d'hier (1),

que ce n'est pas la force des armes qui terminera cette guerre, et que ni l'armée française, ni l'armée algérienne ne seront capables de vaincre, fût-ce même dans dix ans ou davantage.

Dès lors, la fin de la guerre dépend pour une large part de la pression intérieure de la population française — et de la pression extérieure des autres nations, pour amener le Gouvernement français à négocier avec le G.P.R.A. Que la pression intérieure soit beaucoup trop faible et doive être renforcée à tout prix — j'en conviens (1). Encore est-il maladroite et impolitique de nier son existence, car on aura besoin d'elle pour faire la paix.

Mais la pression internationale peut avoir un double effet, car d'une part, elle aidera les forces de gauche en France, leur fournissant des arguments puissants, d'autre part, elle sera évaluée à sa juste valeur par le chef de l'Etat français, dont nous sommes les adversaires déclarés, mais dont nous sommes les premiers à reconnaître le réalisme politique. Le général De Gaulle fera tout pour éviter une telle pression, il menacera l'Ouest de s'allier avec l'Est, et l'Est de renforcer son alliance avec l'Ouest. Mais si la pression se développe et s'intensifie, il en tiendra compte, comme il l'a fait chaque fois dans le passé quand il s'est trouvé face à un obstacle qu'il ne pouvait vaincre ni par la ruse ni par la force. Eh bien ! camarades yougoslaves, je vous dis que le rôle de votre pays dans l'organisation d'une telle pression internationale peut être déterminant, car personne ne peut vous accuser de chercher dans cette affaire des atouts stratégiques, des profits personnels ou une revanche sur l'Europe, dont vous faites vous-même partie.

Les forces du socialisme

Enfin, voici un dernier point : Le but de tous les socialistes, c'est le rétablissement de l'unité de mouvement ouvrier mondial. Nous en sommes encore loin. Mais il n'est pas interdit de progresser vers ce but, et la détente nous donne quelques espoirs. Dans cette salle même, la présence d'observateurs des partis communistes étrangers, de délégués des organisations de masse des pays de l'Est — en même temps que de délégués des partis membres de l'Internationale socialiste, ou d'autres comme le Parti socialiste italien et nous-mêmes, ainsi que des mouvements populaires des pays libérés ou en voie de libération en Afrique et Asie — tout cela ne préfigure-t-il pas cette rencontre internationale de toutes les forces du socialisme, à laquelle songeait, il y a quelques années, le camarade Vlahovic ?

Eh bien ! nous espérons que nous n'en resterons pas seulement à la préfiguration d'une telle réunion — mais que, d'ici peu, avec le progrès de la détente, cette idée pourra devenir une réalité. Ce sera alors un service de plus que la Yougoslavie nouvelle aura rendu à la cause du socialisme — et à celle de la paix.

(1) Claude Bourdet répond ici à la thèse d'une victoire militaire possible et aux critiques contre la gauche française, contenues dans le discours fait la veille par le chef de la délégation du F.L.N. Lamine Khan.

DE GAULLE AUX U. S. A. :

C'EST entendu : les confetti de Broadway ont été plus enthousiastes que jamais. Le sénateur Fulbright, président de la commission des Affaires étrangères, a déclaré que le discours de De Gaulle au Capitole « était bellement écrit et bien composé ». C'est entendu, « l'Amérique est la fille de l'Europe » et le général le père de toute sagesse ». Tout cela était du bon cinéma. Mais si nous y regardions de plus près ?

Nous verrions d'abord que le communiqué final se borne à déclarer que « les échanges de vue qui ont eu lieu ont permis de préciser les positions qui seront prises à la conférence au sommet sur les questions qui peuvent être abordées ». Eisenhower croit-il vraiment, comme l'écrit Joseph Alsop dans le New York Herald Tribune, que De Gaulle a créé, « lors de ses entretiens avec Khrouchtchev une atmosphère de nature à favoriser une solution acceptable de la crise berlinoise » ? S'imaginait-on, à la Maison Blanche, que « Khrouchtchev a pris pour argent comptant ce que De Gaulle lui a déclaré ? » Le jour même où se publiaient aux Etats-Unis ces jadaises, le président du Conseil soviétique, parlant à Bakou, répétait mot pour mot ses exigences sur Berlin et sa menace de traité séparé avec Pankow. Et trois jours avant, Douglas Dillon évoquait devant des businessmen la possibilité d'un com-

cinéma et confetti...

promis du même style que celui que les Occidentaux avaient ébauché lors de la rencontre du printemps dernier à Genève, et dont De Gaulle ne veut pas, parce que ce serait faire perdre définitivement la face à Adenauer ?

Nous verrions aussi que les regards - relativement - exceptionnels qui ont été réservés au chef de l'Etat français sont ceux qu'on estime nécessaires à un grand malade, devant qui le nom de certains maux ne doit pas être prononcé. Le président de la séance du « National Press Club » a gardé sous son coude les questions relatives à l'Algérie et à la bombe atomique. Sur le second point, les amabilités hésitantes d'Eisenhower ne sauraient masquer ni pallier l'opposition tenace de la Commission de l'Energie atomique, du Pentagone et du Congrès à toute aide destinée à permettre à la France de compromettre l'accord qui reste en vue sur l'arrêt des expériences nucléaires, en vue sous sa forme officielle après avoir, en fait, déjà pris tournure.

POUR ce qui est de l'Algérie, même si les appels pressants de Bourguiba et du roi du Maroc à Eisenhower pour qu'il fasse pression sur De Gaulle sont restés sans réaction officielle à Washington, l'inquiétude croît en Amérique comme ailleurs. Il est désormais évident que la raison d'être, aux yeux de l'étranger, de De Gaulle, de son système et de ses prétentions — qu'on lui passe avec un sourire en coin — à savoir qu'il constituait la plus solide, sinon la seule chance de règlement du conflit, est désormais jugée comme irrémédiablement compromise. En se comportant ni plus ni moins qu'un Guy Mollet à képi, en diaisant avec les ultras, en capitulant devant l'armée, l'homme du 13 mai, et du 24 janvier est en passe de désespérer les meilleurs amis de la France.

Alors ? La persistance du soutien qu'on lui donne n'est faite que de l'absence d'une solution de remplacement. Peut-être les Américains en sont-ils encore à croire, dans leur naïveté, qu'il y a en France, si De Gaulle retournait à Colombey, une chance pour les communistes. Plus probablement, ils sont dans le doute sur ce qui surviendrait, et De Gaulle n'est, comme le fut jadis Darlan, qu'un expédient provisoire.

Pour le définitif, nous sommes là. Nous serons là.

François DUVAIN



“ Avec un sourire en coin...”



Ce que les syndicalistes attendent d'un parti socialiste

1ER MAI 1960 : nous avons pensé que c'était l'occasion de demander à des syndicalistes du Parti Socialiste Unifié ce qu'ils attendaient eux-mêmes et ce que leurs camarades pouvaient attendre d'une formation réellement socialiste, à la fois devant leurs problèmes actuels et en vue d'une action d'avenir. C'est pour répondre à cette question que Jean SCHAEFFER, de la C.G.T., Edmond MAIRE, de la C.F.T.C., Pierre BEREGOVY de F.O. et Robert CHERAMY de la F.E.N. se sont réunis avec Pierre BELLEVILLE, de la rédaction de Tribune Socialiste.

P. BELLEVILLE : La question centrale de ce débat c'est : Qu'est-ce que les syndicalistes attendent d'un parti socialiste ? Pour y répondre, je pense que le meilleur point de départ c'est de situer de façon générale les rapports actuels des syndicats avec les partis.

Nous avons tous fait une constatation : depuis plusieurs mois, non seulement les syndicats interviennent dans ce qu'il est habituellement convenu d'appeler les questions politiques mais, plus encore, on a souvent l'impression que seule leur intervention a une quelconque efficacité. Il y a de cela de multiples exemples. Pratiquement, il n'y a plus de congrès syndical de quelque importance, et quelles que soient les réticences qui existent encore à l'intérieur de telle ou telle centrale ; sans que soit abordé le problème algérien et sans que des positions, de plus en plus nettes, soient prises. La campagne de la laïcité, dans un autre domaine, est un exemple de campagne menée par des syndicats (le C.N.A.L. est en fait et avant tout l'expression des syndicats de l'enseignement) sur un sujet fort politique, voté à la Chambre. Et cette campagne les partis politiques ne font, quand ils sont d'accord, que l'appuyer et la suivre. De même, la riposte populaire aux événements du 24 janvier à Alger a été organisée surtout par et autour des syndicats. Le P.S.A. et l'U.G.S., le P.C.F. se sont contentés volontairement d'attendre les réactions syndicales et de les appuyer. On pourrait multiplier les exemples. Je n'en ajouterai qu'un : le récent congrès de l'U.N.E.F., que ce soit à propos de l'Algérie, que ce soit à propos de la réforme de l'enseignement, l'U.N.E.F. prend des initiatives, invite à des contacts entre centrales syndicales, développe en fait une politique.

Je crois que cette situation est caractéristique de notre époque ; est-ce un phénomène provisoire, essentiellement lié au régime ? Y a-t-il l'amorce d'une situation plus durable ? Comment devons-nous en tenir compte pour l'établissement de rapports entre les syndicats et un parti socialiste ? Tel pourrait être, si vous voulez, le point de départ de notre échange de vues.

ROBERT CHERAMY : Le phénomène que tu décris date en fait de mai 1958. On peut dire qu'à cette époque les syndicats ont relativement moins démissionné que les partis. Ils conservent donc une

audience que les partis de gauche ont perdu. Je prendrai par exemple le cas de ma fédération, Education nationale : elle a participé à la manifestation du 28 mai, elle a organisé ses propres mouvements trois jours plus tard. C'est le contraire de ce qui s'était passé en février 1934. Alors l'initiative des rassemblements de Front Populaire était venue des partis. Alors, certes, les syndicats avaient contribué à renforcer le mouvement, mais ils n'en avaient pas pris l'initiative.

Constater une présence syndicale revient donc d'abord à constater un vide politique. Ceci peut être relié à la création du parti socialiste unifié, sa naissance vise à combler ce vide.

Action politique et action syndicale

PIERRE BEREGOVY : Ce ne sont pas tellement les prises de position à caractère politique qui sont le fait notable ; il y a toujours eu des prises de position syndicales plus ou moins politiques. Ce qu'il y a de vraiment nouveau c'est que les centrales syndicales en arrivent à envisager et à engager des actions de caractère politique. Non seulement elles définissent une politique, mais, et cela est vrai même pour les syndicalistes les plus méfiants vis-à-vis du domaine politique, ils en sont au point de se déclarer prêts à engager des actions. Disant cela, je pense en particulier à l'Algérie.

JEAN SCHAEFFER : Effectivement, les interférences entre action politique et action syndicale ne sont pas nouvelles. Ce qu'on peut dire c'est qu'elles ont aujourd'hui une plus grande acuité. Chéramy a raison quand il souligne qu'après les événements de 1958 les syndicats apparaissent aux yeux de la population moins compromis que les partis. On peut en voir un exemple dans le nombre d'abstentions aux élections. Il y a relativement beaucoup moins d'abstentions aux élections syndicales qu'aux élections politiques ; c'est un signe que les centrales bénéficient, dans leur ensemble, d'une confiance réduite peut-être, mais de toute façon plus grande que celle dont peuvent bénéficier les partis.

Si les positions politiques prises par les centrales sont quelquefois, si l'on peut dire, paradoxalement mieux accueillies que les attitudes des partis, c'est peut-être parce que les centrales savent prendre

des positions qui sont surtout corollaires à la politique, qui sont prises d'abord en fonction des problèmes qui se posent aux travailleurs. Ainsi à propos de la guerre d'Algérie, l'action syndicale a toujours commencé par indiquer les répercussions de la guerre sur le niveau de vie des travailleurs et à prendre position sur la guerre à partir de ces répercussions.

N'oubliez pas d'ailleurs que la guerre d'Algérie dure depuis six ans, que la lassitude est grande. En prenant des positions, les centrales ne sont pas obligatoirement en flèche mais en fait, elles répercutent et concrétisent l'état d'esprit de leurs adhérents ou des masses qui les influencent. Dans ce domaine d'ailleurs, le rôle des centrales, et c'est là une des limites entre action syndicale et action politique, n'est pas tellement de proposer des solutions, mais d'appuyer, de soutenir celles que proposent les partis. Les centrales se contentent de lancer de grands mots d'ordre autour desquels doivent s'orienter les solutions proposées, par exemple négociation avec ceux qui se battent, cessez-le-feu avec garanties politiques.

P. BEREGOVY : Je pense tout de même que les choses vont un peu plus loin aujourd'hui ; non seulement les organisations syndicales soutiennent, mais elles se déclarent prêtes à agir.

EDMOND MAIRE : Cette interférence du politique et du syndical sur laquelle nous sommes tous d'accord est pour moi un des signes de la IV^e et de la V^e Républiques. Ce sont ces régimes qui, sur les problèmes essentiels, n'ont su proposer aucune solution valable. C'est cette carence à la fois des partis et du pouvoir qui amène les syndicats à des interventions plus directes.

Si par exemple la C.F.T.C. préconise la planification démocratique ; si son congrès a adopté un plan à ce sujet ; si discussions et études sont en cours, ce n'est pas d'abord parce qu'on a estimé qu'il s'agissait théoriquement d'un travail syndical, mais surtout parce que ce travail nous paraissait indispensable et qu'aucun parti ne peut le faire.

Cela nous amène à essayer de définir les rapports parti-syndicat dans ce domaine de l'initiative politique. Je proposerais la formule suivante : les syndicats devraient être amenés à définir le souhaitable et les partis par leur action, à partir de ce souhaitable, à le traduire en possible. De toutes façons, je pense qu'il est normal qu'une organisation syndicale ait une pensée politique autonome et qu'elle juge les partis selon leurs possibilités de réalisation de cette pensée.

Un pouvoir de contestation

PIERRE BELLEVILLE : N'arrivons-nous pas là à un premier essai de définition des rapports en général ? Les partis apparaissent en fait comme destinés à exercer le pouvoir par rapport à des syndicats qui sont davantage un pouvoir de contestation et de proposition.

JEAN SCHAEFFER : Il a été dit à plusieurs reprises qu'aucune des égalités classiques auxquelles on tente de réduire les rapports partis-syndicats n'est vraie. Je pense aux égalités P.C.F. et C.G.T., S.F.I.O. et F.O., M.R.P. et C.F.T.C. Chacune des centrales a toujours été plus large que cela, mais aujourd'hui cela est plus vrai que jamais. La naissance du P.S.U. est d'ailleurs favorable au recul dans l'opinion publique de ces fausses égalités. Avant le P.S.U. elles ne rendaient pas compte de la situation, mais on ne pouvait rien leur opposer ; en effet, à F.O. il n'y a pas de militants communistes et pratiquement il n'y a plus de S.F.I.O. à la C.G.T. Il y a par contre des militants P.S.U. dans les quatre centrales ; ainsi, des militants de ces diverses centrales peuvent se rencontrer, connaître et rencontrer les différentes thèses. Ils seront un élément moteur en ce qui concerne le rapprochement des points de vue, en ce qui concerne une meilleure compréhension. Ils peuvent donc avoir un grand rôle à jouer.

D'autre part, le P.S.U. en tant que tel pourra être un point d'appui politique pour les centrales. Dans le passé, quand le Parlement jouait un rôle et qu'une proposition de loi émanait de la C.G.T. par exemple, nous savions à l'avance qu'elle ne risquait d'être reprise que par les seuls parlementaires communistes. Cela en limitait la portée. Quand il y aura des élus P.S.U., il y aura du même coup un élargissement de l'éventail politique avec lequel chacune des centrales pourra discuter.

P. BEREGOVY : Je voudrais parler, puisque l'on en est là, du rôle des militants P.S.U. dans leurs centrales respectives. Si une des causes des échecs que nous avons connus est la division de la gauche, ce qu'il faut faire pour y remédier c'est lutter contre la division des forces syndicales. Il ne fait aucun doute que chacun de nous soit attaché à sa propre centrale, ait des raisons parfaitement valables d'y être et d'y combattre ; pourtant le fait que dans un parti se trouvent des militants des quatre centrales indique, au-delà des bonnes raisons de l'existence de chacune d'elles, la possibilité de



Pierre Belleville, de la rédaction de Tribune Socialiste.



De gauche à droite :
Edmond MAIRE,
Jean SCHAEFFER,
Pierre BEREGOVOY
et Robert CHERAMY.

travailler ensemble. Leur rencontre fera découvrir d'une part les points communs et d'autre part ce qui est réel dans les points de division. Divisés syndicalement, ces militants ont en commun un certain nombre de choses puisqu'ils sont dans le même parti. De là partiront des réflexions qui serviront la cause de l'unité. (Je ne parle pas seulement de l'unité d'action mais de la nécessaire unité organique.)

Autre chose : le P.S.U. sera un test des rapports possibles entre parti et syndicats. Je crois pour ma part que dans ce domaine les principes du M.S.U.D., qu'ils soient précisés le cas échéant sont bons, mais il sera très important de voir comment le P.S.U. réalise ses rapports avec les syndicats ; nous devons éviter à la fois la formule courtoise de transmission, à la fois la formule du parti au service d'un syndicat. Le P.S.U. peut le premier apporter une expérience originale.

Un "échange" est nécessaire

R. CHERAMY : A propos de rapports partis-syndicats, nous prenons l'exemple de la campagne laïque. En approuvant, le premier, les positions du C.N.A.L., le P.S.A. a rendu un grand service à cette campagne, les autres partis ont été du fait même de cette approbation poussés à suivre le mouvement. Voilà un bon exemple des rapports partis-syndicats. Autre exemple : la suite à donner à la campagne actuelle : après la constatation du nombre des signatures, de la majorité absolue existant dans certains départements, il faudra lutter pour la dissolution de l'Assemblée. Ce sera alors le rôle des partis et le P.S.U. pourra dans ce domaine prendre des initiatives.

Il y a un autre point sur lequel j'insisterai avec Schaeffer, c'est la législation sociale. Il faut que soient évités le retour à une situation comme 1945 ; alors, les comités d'entreprise ne peuvent pas prendre toute l'ampleur désirable parce que l'on n'y était pas préparé. Il faut donc dès maintenant syndicats et partis collaborent à des propositions de législation sociale et préparent leurs militants à leur mise en place.

P. BEREGOVOY : N'oublions pas également que si les syndicats sont amenés à de nombreuses initiatives politiques c'est, comme il a été dit, à cause de la carence des partis et dans la mesure où cette carence a été une source d'apollitisme. Par conséquent, un des rôles des partis est actuellement de faire de l'éducation politique, ceci dans le respect de la personnalité des syndicats.

P. BELLEVILLE : A propos de l'intervention de Chéramy, je pense de mon côté que de la manière dont l'U.G.S. avait répondu à l'origine aux propositions du C.N.A.L., non par une approbation totale et de détail, mais par l'ouverture d'une discussion sur les principes avancés, était bonne. Cette discussion s'est d'ailleurs révélée fructueuse ; il est évident que dans une question de ce genre le parti représente un point de vue moins spécialisé, plus large, et que son apport est intéressant du fait même. Il faut donc qu'il y ait échange et non que le parti soit une section du syndicat spécialisé en action politique. Par exemple, le P.S.U. devra discuter de la question d'une campagne pour la dissolution en fonction de la situation générale, y compris l'action laïque, et non en fonction de la seule action laïque.

En ce qui concerne ce que disait Schaeffer et Chéramy sur la législation sociale, je crois qu'il faut souligner l'importance de cette question et le rôle possible du parti. Des actions qui me paraissent typiques de l'heure actuelle, ce sont celles menées en Loire-Atlantique pour l'aménagement régional et finissant par unir les agriculteurs et les trois centrales ouvrières. C'est aussi celle que propose l'U.N.E.F. : réunion des centrales enseignantes, ouvrières

et du C.N.J.A. pour étudier la réforme de l'enseignement. Non seulement le parti peut être présent là où ces actions existent, mais encore, à cause justement de la présence de militants dynamiques dans différentes centrales et à différents points stratégiques, il peut prendre des initiatives pour les multiplier.

Des mots d'ordre

E. MAIRE : Une des absences les plus ressenties à l'heure actuelle c'est celle d'une concrétisation politique, par un parti, de grands mots d'ordre. Des années durant, le 1^{er} mai s'est déroulé sous le signe de la journée de 8 heures. Quelle signification aura le 1^{er} mai 1960 ? Aucune. Pourtant, il pourrait être placé sous le signe d'une grande revendication. Par exemple les 40 heures sans diminution de salaire. Mais aucun parti n'est là pour reprendre un pareil mot d'ordre et lui donner un contenu plus général, plus politique que s'il est exprimé seulement par les organisations syndicales. A mon avis, un des rôles du P.S.U. est de fournir un répondant politique à des mots d'ordre de ce genre, un répondant en vue de la traduction de ces mots d'ordre en gestes de pouvoir.

P. BEREGOVOY : Je ne suis pas sûr que l'exemple des 40 heures soit bien choisi. La durée des heures de travail traduit en fait les rapports de force entre le patronat et les forces ouvrières. Un mot d'ordre de ce genre fait partie des objectifs immédiats à propos desquels le parti ne peut être qu'un organe de soutien. Ce que j'attends le plus de lui c'est qu'il définisse des objectifs à plus long terme.

R. CHERAMY : Je ne suis pas sûr que les 40 heures ne soit pas un de ces objectifs. Un mot d'ordre de ce genre dépasse l'immédiat dans la mesure où il n'est pas catégoriel. Or, à cause de la division syndicale, de l'absence de répondant politique, la tendance à limiter le syndicalisme aux revendications catégorielles est énorme. L'Etat et le patronat jouent la lutte catégorielle. On essaye par exemple de détruire la notion de fonction publique. La reprise par le parti d'un grand thème comme les 40 heures peut être un moyen de lutter contre cette tendance.

N'oublions pas par ailleurs que nous parlons de cela dans une situation qui en réalité est terrible. Les apparences peuvent nous cacher cette réalité. La F.E.N. par exemple a gagné des adhérents depuis deux ans, mais en fait, qu'apportons-nous dans la vie publique ? Nous prétendons faire pression sur de Gaulle, mais il est à Washington. Il faut donc s'adresser davantage à l'opinion publique. Pourquoi donc le P.S.U. ne proposerait pas un thème de 1^{er} mai ?

Revenons aux rapports partis-syndicats : une chose est certaine, si nous prospérons, nous pourrions poser le problème dans une forme différente.

P. BEREGOVOY : Il faut définir les mots par rapport aux situations. Traditionnellement pour les syndicats, indépendance vis-à-vis du pouvoir, égale hostilité vis-à-vis des partis, il faut que cela signifie tout simplement : non-dépendance. Il faut noter aussi que des progrès ont été faits dans la notion de séparation ; il est à peu près impossible aujourd'hui de rencontrer des gens qui considèrent comme normal qu'un dirigeant syndical soit ministre

J. SCHAEFFER : Il faut aussi démystifier certaines choses qui peuvent apparaître comme des phénomènes de dépendance. En fait actuellement, dans les différentes centrales, il y a des accords généraux, des courants dominants qui dépassent les appartenances à tel ou tel parti ; il y a des positions qui peuvent être prise de façon, non concertée dans une centrale ou dans un parti. Lorsqu'il en est ainsi, il y a bien indépendance.

P. BELLEVILLE : Il y a indépendance quand une position prise dans une centrale l'est démocratiquement. Même si elle est prise

à partir des positions défendues par les militants d'un certain parti.

Je reprendrais ce qui a été dit sur les luttes catégorielles. Chéramy a raison : c'est un bon exemple du rôle possible du parti. Dans une administration par exemple, il est très difficile à l'intérieur de chaque centrale de dépasser les luttes catégorielles, de sortir du terrain imposé par le gouvernement. C'est sur ce point en effet que dans les années passées se sont bâties les forces syndicales ; c'est cette défense que la masse des adhérents demande. Mais un groupe de travail du P.S.U. dans la même administration peut, lui, poser d'autres problèmes, celui de la gestion de cette administration, ceux de la remise en cause des situations catégorielles. Il n'est pas lié, c'est son avantage ; c'est aussi pourquoi il faut diviser le travail lié à la défense quotidienne individuelle des hommes de différentes catégories.

La liaison avec le public

BEREGOVOY : Dans bien des cas en effet le P.S.U. pourra sur certains problèmes faire la liaison avec le public en ayant un langage plus net.

E. MAIRE : Que faut-il demander au P.S.U. dans le court terme ? Déjà de s'adapter à la situation. Nous sommes en fait dans une période de bouleversement. Si actuellement seules les centrales peuvent agir, le P.S.U. doit dans la vie quotidienne tendre à mettre ses forces au service des actions possibles.

P. BELLEVILLE : Pour revenir aux distinctions partis-syndicats et à propos de ce qui vient d'être dit, ne peut-on penser que les confusions actuelles sont dues au fait que de toute façon les partis de gauche sont écartés du pouvoir et même des chances du pouvoir ? Ils ne sont plus, eux, aussi qu'une force de contestation.

Maire a posé la question du court terme ; voyons donc ce qu'on attend du P.S.U. tout de suite.

J. SCHAEFFER : Beaucoup de militants de la C.G.T. estiment son intervention utile sur au moins deux terrains : le désarmement et surtout l'Algérie. Nous attendons du P.S.U. qu'il coordonne, qu'il suggère des initiatives, qu'il participe à des tentatives de rapprochement, qu'il aide à faire tomber des exclusives.

P. BEREGOVOY : En ce qui concerne l'Algérie, le P.S.U. peut être un élément moteur par ses initiatives et, comme cela vient d'être dit, par ses efforts de coordination. Cela est vrai pour le parti entité comme pour chacun de ses militants. Ce faisant, on n'abandonne pas le long terme, car c'est aussi une manière de préconiser une nouvelle forme de rapports entre parti et syndicats et de contribuer à une tentative d'unification.

E. MAIRE : Toujours à propos de l'Algérie, le parti devra étudier quelle est la meilleure formule. Au dernier Comité national de la C.F.T.C., certains de nos camarades ont préconisé des cartels uniquement syndicaux, d'une part pour tenir compte de la méfiance générale à l'égard des partis, d'autre part parce que pour de nombreux éléments l'unité avec le P.C.F. reste encore un obstacle alors que l'unité avec la C.G.T. est plus facile. L'attitude du parti doit donc être souple.

R. CHERAMY : Cela est possible dans certains cas ; dans bien d'autres, le parti pourra être à l'origine de comités de personnalités par exemple, que seule son initiative rendra possible. En tout cas, il est évident que dans ce domaine précis et capital son rôle peut être important.

P. BELLEVILLE : On peut, semble-t-il, résumer ainsi le rôle qu'il peut jouer dans l'immédiat : initiative et coordination. Ce sera, si vous le voulez, notre conclusion pour aujourd'hui.

A propos du P.S.U.

Un récent numéro de *France Nouvelle* a consacré un long article à la naissance du P.S.U. L'article de l'hebdomadaire du P.C., sous la signature de G. Plissonnier, met l'accent sur les origines diverses des membres du nouveau parti. Nous pouvons là-dessus rassurer son auteur : depuis le congrès, la fusion des différents éléments venus au P.S.U. s'opère plus facilement encore qu'on ne pouvait le penser.

Il reste évidemment — et tous les camarades du P.S.U. en conviennent — que c'est dans l'action politique quotidienne que se cimentera la cohésion du parti et que se préciseront les idées qui ont dominé son premier congrès. Sur plusieurs de ces idées, telles qu'elles ont été exprimées à Issy-les-Moulineaux, ou plutôt telles que les caricature son commentaire, *France Nouvelle* engage une discussion : par exemple, sur la priorité de la guerre d'Algérie dans la lutte pour la paix, ou sur la conception de l'alliance entre la classe ouvrière et les classes moyennes.

Ces questions — et d'autres — sont trop importantes pour être abandonnées à une courte polémique, et *Tribune Socialiste* se propose de les aborder plus longuement dans un proche avenir.

Parallèlement à ce nécessaire débat d'idées, nous ne pouvons que souhaiter, avec G. Plissonnier, les progrès de l'unité du mouvement socialiste en France sur les objectifs essentiels qui nous sont communs : pour sa part, le P.S.U. y œuvrera de toutes ses forces.

D'autre part, le journal *Réforme*, organe de l'Eglise Réformée de France, consacre au P.S.U. un article de Martine Charlot où la naissance de notre parti y est accueilli très favorablement.

Enfin, le journal socialiste suisse, *La Sentinelle*, exprime sous la signature de Camille Brandt les espoirs que fait naître le P.S.U. :

Dans quelle mesure la force attractive du nouveau P.S.U. sur les masses ouvrières désireuses d'action rapide sera efficace, c'est le secret de demain. Le mieux sera, pour le P.S.U., d'agir en parti indépendant, avec des limites et des contours bien marqués, quitte à entreprendre des actions communes, sans exclusive comme il l'a déclaré, avec les autres formations de gauche, pour des buts précis et à brève échéance. Peut-être sera-t-il à même de jouer utilement le rôle de charnière, au milieu de ces courants divers, et sera-t-il comme le carrefour où ils pourront se rencontrer à égalité.

Le problème de l'union des forces de gauche en France déborde les frontières de ce pays. Il se posera bientôt de la même façon pour d'autres partis socialistes et pour l'Internationale elle-même. Prise de conscience des véritables rapports de force entre le monde capitaliste et le monde socialiste de notre temps, révision de nos conceptions sur le processus de transformation de la société actuelle, modernisation de nos

méthodes et de nos moyens d'action, telle est la tâche qui attend les partis socialistes un peu partout dans le monde. La création du parti socialiste unifié de France doit être pour nous un exemple et un signal.

Appel en faveur des prisonniers espagnols

Le « Comité International de Soutien aux Antifascistes Espagnols » lance un appel à tous les militants et à toutes les organisations démocratiques et ouvrières afin de rassembler tous les efforts dans une manifestation commune de solidarité et d'information en faveur des emprisonnés antifascistes de la prison madrilène de Carabanchel qui, pour se défendre contre les brimades et l'isolement même vis-à-vis de leurs avocats, ont déclenché la grève de la faim.

Une large réunion en faveur de l'amnistie en Espagne est en préparation. Tous les militants, organisations politiques, syndicales, culturelles et de jeunesse qui voudraient collaborer à cette action sont priés de s'adresser à la permanence du C.I.S.A.E. 17, rue de Chaligny (métro Reuilly Diderot), tous les jours de cette semaine, de 17 à 20 heures. Les messages de solidarité peuvent également être adressés à ladite permanence.

Nos lecteurs ont la parole

LA LÉGION D'HONNEUR AU Lt CHARBONNIER

Le camarade Czarniak proteste — non sans raison — contre l'attribution de la Légion d'honneur au lieutenant Charbonnier dont le nom a été prononcé au sujet de la disparition de Maurice Audin.

Nous avons nous-mêmes protesté et singulièrement au cours du congrès d'unification. Et aussi avons-nous appuyé l'action de notre ami Daniel Mayer, président de la Ligue des Droits de l'Homme.

A NOS ABONNÉS

● Les anciens abonnés de *Tribune du Peuple* se trouvent abonnés à *Tribune Socialiste* dans les mêmes conditions que précédemment ; les tarifs d'abonnement étant les mêmes entre les deux hebdomadaires.

● Ceux de *Tribune du Socialisme* sont considérés abonnés, à dater du 31 mars 1960, pour un trimestre, au nouvel organe *Tribune Socialiste*.

● Ceux de *Tribune du Communisme* seront avisés directement après le service des quatre premiers numéros de *Tribune Socialiste*.

Les échéances correspondantes à chaque catégorie d'abonnements seront mises en recouvrement en temps opportun, mais, d'ores et déjà, nous invitons de façon pressante tous nos amis à souscrire le plus possible d'abonnements de 3 et 6 mois ou d'un an et, si leur situation le permet, de compléter leur versement par un abonnement de soutien.

— Il est possible que, pour quelques numéros, certains correspondants reçoivent encore plusieurs exemplaires de *Tribune Socialiste* : qu'ils en profitent pour faire connaître notre journal à un de leurs amis.

COMMANDES PAR QUANTITE.

Nous prions instamment les responsables de faire parvenir leur commande pour le courrier du lundi matin, dernier délai.

	l'exemplaire
Jusqu'à 50 exemplaires	0,35 NF
De 50 à 100 exemplaires	0,30 NF
De 100 à 250 exemplaires	0,25 NF
A partir de 250 exemplaires	0,20 NF

Un fonds national H.L.M. ?

La Confédération Nationale des Locataires qui regroupe en son sein la grande majorité des locataires organisés vient de publier le projet de création d'un Fonds National H.L.M. qu'elle a mis au point durant ces derniers mois. Ce projet résulte d'une discussion menée tant dans les organisations affiliées à la C.N.L. que des idées émises lors de colloques organisés voici quelque temps et auxquels participèrent de nombreuses personnalités et des militants ouvriers de toutes tendances.

La C.N.L. constate tout d'abord que la crise du logement est loin d'être résolue et que la construction de logements sociaux est de plus en plus insuffisante. Ainsi cette année, les crédits alloués aux offices publics H.L.M. ne dépassent pas 1,14 milliard de nouveaux francs contre 1,38 pour l'année 1959. Conséquence : c'est environ 26.000 H.L.M. de moins qu'en 1958 qui pourront être mis en chantier.

La seule solution

Considérant que la crise du logement touche essentiellement les familles à ressources modestes et que pour elles une seule solution est possible : obtenir un logement locatif, la C.N.L. propose comme objectif aux pouvoirs publics « la construction en dix ans de trois millions de logements locatifs édités par les organismes H.L.M. »

C'est donc 300.000 logements locatifs H.L.M. qu'il faudrait construire chaque année. Si techniquement la chose est possible, les difficultés commencent lorsque l'on aborde le domaine financier : 8 à 9 milliards de nouveaux francs seraient, en effet, nécessaires chaque année, soit huit fois plus que les crédits de l'an 1960. Où trouver ces fonds ? La C.N.L. répond à la question en proposant un plan financier qui permettrait de dégager les ressources nécessaires :

dotation budgétaire : 1 milliard de nouveaux francs ; prêts de la Caisse des Dépôts et Consignations : 3 milliards ; investissement obligatoire du 1 % patronal : 1 milliard ; impôt exceptionnel sur les fortunes des personnes morales et d'une partie des impôts sur les physiques : 2 milliards ; affectation vins, spiritueux, tabac et jeux : 2 milliards.

« Par l'action »

Ces ressources seraient affectées en totalité au Fonds National H.L.M. qui, serait, à l'échelon national géré par un conseil d'administration de quarante-huit membres comprenant : six représentants des syndicats ouvriers, six des locataires, six des organismes H.L.M., six des conseils généraux, douze maires, six députés et cinq délégués des ministères intéressés ainsi que le directeur de la construction.

Sur le plan réglementaire, les sommes prévues devraient être pour 65 ans et couvrir la totalité des dépenses de construction, au lieu des prêts à 45 ans jusqu'à concurrence de 85 % comme dans le régime actuel.

Les crédits seraient répartis à l'échelon départemental, en fonction des projets des organismes H.L.M. et des besoins locaux, par des commissions départementales.

Ce projet a le mérite d'être possible. Et surtout de poser encore une fois le problème d'un financement suffisant et rationnel de la construction. Par ailleurs, il marque un pas en avant vers la démocratisation de la gestion des organismes H.L.M. Car nous pensons, quant à nous, que le problème du logement ne pourra être résolu que dans la mesure où l'opinion sera consciente non seulement de l'importance du problème, mais surtout de la nécessité de le résoudre par la lutte et l'action.

Louis HOUEVILLE.

PRISES DE POSITIONS SYNDICALES SUR L'ALGÉRIE

Le comité national de la C.F.T.C. vient de publier un communiqué dans lequel il « s'affirme convaincu que de larges couches de l'opinion publique peuvent être appelées à manifester leur volonté de mettre fin à la guerre, de restaurer la démocratie et d'assurer la reprise du progrès social.

« Il mandate le bureau confédéral pour provoquer rapidement toutes les rencontres nécessaires avec les organisations démocratiques afin de faire naître et se développer un mouvement d'opinion suffisamment large, puissant et dynamique pour amener les formations politiques à unir leurs forces afin de montrer aux travailleurs de ce pays qu'il est possible d'aller de l'avant dans la voie de l'expansion économique, du progrès social et de la paix, tout en maintenant les libertés fondamentales.

« Le comité national, considérant que le front syndical a été réalisé le 30 janvier 1960, confirme l'engagement pris à cette occasion dans l'appel de la C.F.T.C. d'opposer la grève générale aussi bien à un coup d'Etat qu'à un coup de force politico-militaire. »

D'autre part, la conclusion du manifeste de l'U.D. Force-Ouvrière de la Loire fait preuve de la même volonté :

« C'est unanimement le 1er février que fut suivi l'arrêt de travail dont les objets essentiels étaient, rappelons-le encore :

- Défense de la liberté ;
- Autodétermination pour le peuple algérien.

« Cette volonté qui s'est manifestée ce jour-là n'a pas changé. Il im-

Directeur-Gérant : Roger CERAT

Imprimerie René Boulanger
60, rue René-Boulanger, PARIS-10^e

— Travail exécuté —
par des ouvriers syndiqués

porte qu'elle triomphe, car elle correspond à la sagesse et à la justice. Aussi, est-ce aux syndicalistes d'aider l'opinion à prendre conscience, à réagir puisqu'on s'écarte du chemin que nous avons choisi voilà cinq ans. N'attendons pas que le clan de la guerre triomphe. Une action nationale appropriée, pouvant aller jusqu'à un nouvel arrêt de travail, doit s'engager pour que s'impose le dialogue conduisant à un cessez-le-feu, aux garanties d'application loyale de l'autodétermination, à la coexistence fraternelle, à la paix. »

CITROËN :

victoire C.G.T.

Citroën n'est pas seulement le second constructeur d'automobiles de France, c'est aussi — et surtout — pour les ouvriers qui doivent y travailler, une des plus « sales boîtes » de la région parisienne. Il y a d'abord les conditions de travail (cadences, etc...). Mais c'est l'« ambiance maison » qui est à la fois la plus caractéristique et la plus pénible. Les mouchards du patron font la chasse aux « mal-pensants » préalablement à l'embauche, par le jeu d'enquêtes policières privées et ensuite par la recherche continue des mauvais esprits.

Les militants syndicalistes sont détectés, isolés, soumis aux pires vexations. Puis licenciés à la première occasion. Aussi, les élections professionnelles (délégués du personnel, comité d'entreprise) sont-elles particulièrement difficiles. Il n'est guère possible de distribuer des tracts, la propagande est systématiquement mise en échec. Mille embûches sont dressées devant l'ouvrier qui veut malgré tout aller voter. L'année dernière, le premier tour des élections de délégués du personnel dut être annulé : le quorum n'avait pas été atteint.

Cette année, 41 % des travailleurs ont pu normalement exprimer valablement leur opinion. Plus de 80 % ont voté C.G.T. Cela est la marque du renforcement de l'action syndicale dans l'entreprise.

LES RISQUES D'UN AUTRE

DE nouveau, depuis le début d'avril, l'internationalisation du conflit algérien apparaît comme une possibilité. L'acceptation par le F.L.N. d'une aide de volontaires étrangers, de quelque pays qu'ils soient et l'envoi en Chine d'une mission comprenant Krim Belkacem, Boussouf et Francis, les inquiétudes américaines depuis le dernier voyage de de Gaulle en Algérie et les allusions de Debré à un partage sont des éléments nouveaux. Mais surtout la frontière algéro-tunisienne redevient un point sensible comme dans les premiers mois de 1958. Le discours prononcé dimanche par Habib Bourguiba, venant après celui qu'il avait prononcé le 15 avril à Naheul, montre la gravité de la situation. Même si on estime que Bourguiba a voulu surtout alerter l'opinion internationale pour qu'aux Etats-Unis en particulier elle fasse pression sur le gouvernement français, on doit aussi remarquer que le ton a monté à Alger où les journaux, liés sans aucun doute aux milieux militaires activistes, préconisent ouvertement une opération « coup de poing » en Tunisie. Ces menaces ont déjà été une fois suivies d'effet, en 1958; il y a eu alors Sakhiet, les bons offices et la chute de la IV^e République qui avait laissé faire les militaires.

Le gouvernement Debré fait lui aussi aujourd'hui semblant d'ignorer la menace et il justifie préventivement « la riposte » qui pourrait être déclenchée par les chefs militaires. Cette menace, il faut la dénoncer ouvertement devant l'opinion publique. Nous avons demandé à Jean Rous, qui revient de Tunisie, d'expliquer comment de Tunis on voit la situation.

QUE va-t-il se passer à la frontière algéro-tunisienne ? Sera-ce un nouveau Sakhiet, et l'internationalisation du conflit ? J'ai été, ces derniers jours, à même d'essayer de me faire une opinion. Venu en Tunisie, avec la délégation de la Fédération mondiale des villes jumelées pour préparer le Congrès de Monastir, l'occasion m'a été donnée de m'entretenir avec le président de la République Tunisienne, Habib Bourguiba, et aussi de recueillir, concernant le problème algérien, des informations aux sources les plus responsables et les plus autorisées.

Toute la Tunisie était en profond émoi mais, en même temps, fort calme comme il est naturel à ce peuple à la fois vif et pacifique. Habib Bourguiba venait de proclamer : « Nous reprendrons la lutte avec le peuple entier et mobiliserons s'il le faut toutes les forces du pays ». S'agit-il d'une volonté belliqueuse ? « Nullement, me dit Habib Bourguiba,

SAKHIE

Vous nous connaissez, nous n'avons pas changé. Vous savez que par nature nous sommes tout aussi disponibles pour la lutte que pour une conciliation raisonnable et notre préférence va si possible à la seconde. Cependant... »

« Comme Mollet... »

Cependant, le président de la République tunisienne m'avoue qu'il est profondément déçu, presque désespéré. Il a constaté, dit-il, que « de Gaulle s'est englué au fond de la même impasse que ses prédécesseurs. Comme Mollet, comme Gaillard ». Alors que faire ? Le président de la République tunisienne ne voit pas d'autre moyen que « d'aider » le président de la République française à s'engager dans l'inévitable, impérieuse négociation avec Ferhat Abbas et ses amis, que d'organiser l'action internationale qui fera contrepoids aux forces de guerre. D'où sa lettre au président Eisenhower, avec le roi du Maroc. Mais Habib Bourguiba est toujours déchiré à la pensée que sa noble ambition, réaliser un libre « Commonwealth » des pays de langue française, risque d'être pulvérisée par la politique du pire. Nous échangeons, comme à titre de consolation de sympathiques et fraternels propos sur nos amis du Mali et je lui donne des nouvelles du président de l'assemblée du Mali, M. Senghor.

Ce rêve d'imiter la démarche à la fois ferme et aisée du Mali hantait déjà certains leaders algériens, au mois d'octobre 1959. Mais, aujourd'hui, le décor a totalement changé : « Ce n'est plus l'espérance de la rencontre, c'est le vase brisé. Selon un dirigeant algérien, tout ce qui avait été échafaudé par les « politiques », parmi lesquels il y avait d'ailleurs des militaires, est maintenant en morceaux, prêt à être balayé par l'ouragan qui s'annonce.

Cependant, pour l'histoire, si l'on peut dire, et surtout pour la propagande et l'action de ceux qui ne désespèrent pas d'imposer encore « une autodétermination loyale », selon le mot d'ordre de la grève du 1^{er} février, il nous a été donné d'enregistrer quelques confirmations :

Sans réponse

1^o Tout d'abord si tout ne doit pas être pris à la lettre sur ce qui a été raconté par les journaux, sur les contacts, les émissaires, etc., il convient de considérer comme établi un fait important : il est exact que Ferhat Abbas a envoyé au général de Gaulle un émissaire ami des deux parties, par lequel

il faisait savoir au président de la République française qu'il était prêt à une rencontre immédiate à Paris non en tant que président du G.P.R.A. mais à titre personnel. Il y a de cela plus d'un mois. Aucune réponse n'a été faite à cette proposition.

2^o Au sujet de la querelle sur les « interlocuteurs valables » et sur le monopole de la négociation qui a fait couler tant d'encre et surtout tant de sang, il est également établi et confirmé que le F.L.N. ne revendiquait plus de monopole et n'aurait pas considéré comme motif de rupture le fait qu'on ait pu prendre contact par ailleurs avec Messali, président du M.N.A. Mais le F.L.N. continue à s'opposer à une sorte de « table ronde » avec d'autres éléments qui seraient moins exigeants sur les conditions de l'exercice de l'autodétermination.

3^o Mais, dans le climat actuel, ces éléments du dossier sont considérés comme classés, appartenant au passé. Puisque, aux termes du « discours des popotes », la guerre continue et que la négociation, sur les conditions de l'autodétermination est refusée, on envisage, du côté algérien, la poursuite de la guerre par tous les moyens et c'est dans cet esprit que le voyage de Ferhat Abbas lui-même à Pékin a été prévu, en vue d'organiser le concours de la Chine populaire, en armes et en techniciens.

Trois tâches

Quel peut être devant ces perspectives le rôle actuel de l'opposition démocratique et socialiste ?

On peut prévoir au moins trois tâches essentielles. Tout d'abord, continuer à dénoncer l'ambiguïté et l'équivoque de ce néo-impérialisme qui, malgré la tragique leçon de la Guinée et les catastrophes des quinze dernières années, continue à pratiquer la politique du « statut imposé ». Montrer qu'au-delà de cette autodétermination téléguidée et à la sauce des popotes, il y a place pour l'autodétermination démocratique, permettant de préparer une indépendance dans la libre association et dans le respect des droits de la minorité française.

Ensuite, sur ces bases, et dès maintenant, faire notre maximum pour développer une campagne dans tout le pays en faveur de la négociation avec ceux qui se battent sur les conditions du cessez-le-feu et de l'autodétermination. Participer de notre mieux en particulier au grand congrès démocratique projeté par les « Comités Pleyel » pour le 12 juin à la Mutualité, et aux actions préparatoires.

Enfin, soutenir et populariser toute initiative des éléments algériens musulmans et européens pour imposer, en lieu et place des élections préfabriquées, une autodétermination loyale du peuple algérien, dans le respect et la restauration des libertés politiques, syndicales, municipales.

En développant une vaste et profonde opposition, en mobilisant toutes les forces démocratiques, il est encore possible de prévenir le pire. Tel est le sens de notre combat des prochains jours.

Jean ROUS.

Ah! si c'était LES CANTONALES : à refaire... un pari stupide et une dangereuse échéance

pour le gouvernement et pour l'U.N.R.

DECIDÉS dans l'euphorie de la « Victoire » factice remportée par le gouvernement sur les émeutiers d'Alger, les élections cantonales du 29 mai commencent à apparaître, aux yeux des « princes qui nous gouvernent », sous leur véritable aspect : un pari stupide et une dangereuse échéance.

Le voyage politico-militaire de Debré, si brusquement écourté, n'avait d'autre objet que d'aboutir à la conclusion d'un gentlemen agreement entre l'armée et l'administration civile en vue de faire de bonnes élections : La tentative s'est soldée par un échec durement ressenti par le Premier Ministre — dont pourtant l'amour propre a connu d'autres épreuves.

Les parlementaires U.N.R. envoyés « en mission » ont fait à leur retour un rapport dont les conclusions ont accentué encore le pessimisme gouvernemental. Une nouvelle équipe est partie — plus discrètement — pour rechercher, à défaut du plébiscite escompté, une issue honorable. Il n'est pas certain qu'elle y parvienne.

LES difficultés auxquelles se heurtent le gouvernement et l'U.N.R. — et qu'ils ont été les seuls, après les événements de janvier dernier à sous-estimer — procèdent de trois facteurs sur lesquels s'était fondé, après le 13 mai, le succès du referendum et qui, depuis, pour des raisons différentes, ont cessé de jouer en faveur

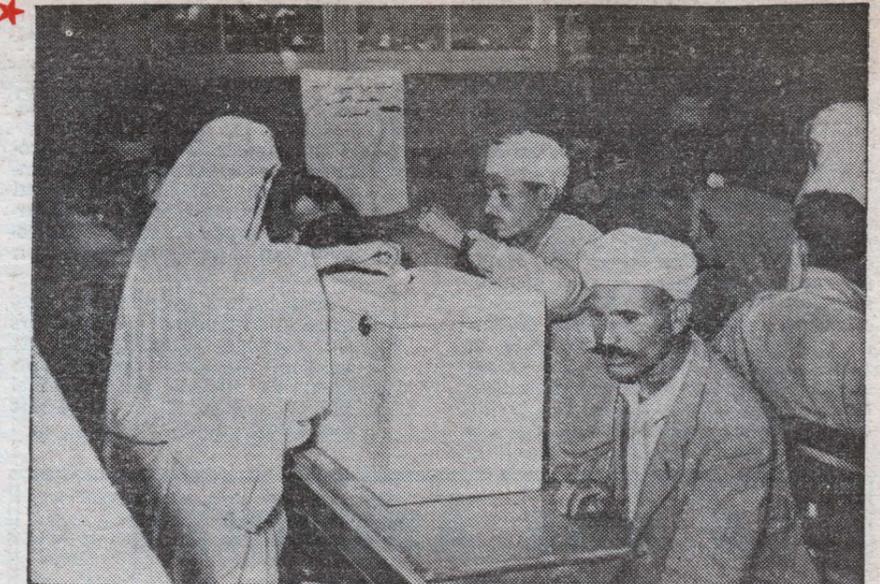
du nouveau régime : l'armée, les ultras, les musulmans.

L'armée, en janvier, a pris ses distances lorsque Lagailarde et Ortiz sont passés à l'action. Mais elle a dicté ses conditions au « pouvoir » et n'a accepté d'intervenir pour rétablir l'ordre qu'après avoir contraint le chef de l'Etat à accepter ses exigences. Celles-ci, déjà admises dans le discours du 29 janvier, ont été confirmées et développées lors de la tournée des popotes.

Néanmoins, gagnante sur l'essentiel, l'armée a dû concéder à l'amour-propre du général de Gaulle quelques compensations : mutations, suppression — sur papier — des services d'action psychologique et remise en place de l'administration civile.

CE sont ces égratignures superficielles que l'armée compte faire payer au gouvernement à l'occasion des élections cantonales. Et ceci vaudra avertissement.

Au mieux, cette mauvaise humeur se traduira par de l'indifférence. Or, pour qui sait la part déterminante prise par l'armée dans « l'organisation » du referendum et des élections législatives,



il est aisé d'imaginer quel serait le résultat d'une telle abstention ? Encore ne faut-il pas exclure, en certains points, l'éventualité d'un engagement de l'armée dans la campagne électorale pour les cantonales — mais il s'agit d'éléments activistes, proches des ultras et dont l'action renforcera les adversaires du gouvernement.

Car ceux-ci entendent bien tirer profit du cadeau qui leur est fait avec les élections cantonales. Et ils reçoivent à point nommé un renfort qui risque de peser d'un poids décisif dans la balance avec la crise provoquée au sein de l'U.N.R. par le « cas Soustelle ».

Restent les musulmans — et nous ne parlons ici, bien entendu, que de ceux qui ont répugné jusqu'ici à suivre le F.L.N. Après le 13 mai, par l'action conjuguée de la démagogie intégrationniste, du prestige du général de Gaulle, des perspectives de paix et du renforcement de la pression militaire, les musulmans encadrés par l'Action psychologique ont « amorcé le dégel ».

DEJÀ, les élections législatives avaient marqué un certain recul — et révélé une déception. Il est vrai que de lourdes maladrotes « psychologiques » avaient été commises. N'en prenons pour exemple que la liste « du Comité de Salut Public » imposée en dernière minute dans l'Orléansville au bachaga Boualem — et au général commandant la zone — par les colonels commandants de secteur qui n'avaient pas voulu accepter des candidatures de musulmans trop « indépendants ».

Que feront le 29 mai les musulmans si, d'une part, le F.L.N. préconise — avec, à l'appui, les menaces que l'on imagine — l'abstention massive et des candidatures et de l'électorat ; si, d'autre part, l'armée « boude » les élections et si les ultras, renforcés par la fraction de l'U.N.R. fidèle à Soustelle répondent aux menaces par d'autres menaces ?

Poser la question c'est faire comprendre le pessimisme des « missi dominici » envoyés en Algérie par l'U.N.R. — et l'amertume de Debré.